

# Pluralisme médiatique en Afrique de l'Ouest : 10 années pour tout changer

Mouhamadou  
Tidiane Kassé

*Chef du Département Presse et  
publication de l'Ipao  
tikasse@panos.sn*

Diana Senghor

*Directrice de l'Institut Panos  
Afrique de l'Ouest (Ipao)  
panos@telecomplus.sn*

L'évolution du paysage médiatique ouest-africain a été si rapide au cours de ces 10 dernières années qu'on ne compte plus les radios et les journaux : on se contente de les enregistrer. Le taux de natalité dans ce secteur est en effet d'un niveau tel que l'apparition de nouveaux organes de presse est à ranger au rayon des banalités. Combien de journaux, combien de radios ? Rares sont les pays ouest-africains où la réponse ne souffre d'aucune hésitation.

Aujourd'hui, la presse privée est devenue une forte réalité en Afrique. Ce pluralisme médiatique – dont les prémices datent du début des années 1990, en réponse à une nécessité de voix plurielles dont la démocratisation naissante ne pouvait plus faire l'économie – demeure l'aboutissement d'un processus difficile. Processus non encore achevé d'ailleurs. Même si les radios et les journaux privés font face à un avenir moins aléatoire, et constituent des acquis considérables, la bataille du pluralisme demeure. Car les enjeux changent avec l'émergence de nouveaux acteurs, à la mesure des nouveaux espaces médiatiques ouverts par les technologies de l'information.

Au début des années 1990, lorsque l'Institut Panos s'engage avec la Société des éditeurs de presse (SEP) pour « la défense et le développement de la liberté de la presse (...) et la défense des intérêts généraux de la presse », le paysage est presque désert. Dans la quasi-totalité des pays ouest-africains, exception faite des pays anglophones où les traditions de presse privée remontent à la période coloniale<sup>1</sup>, les journaux

se comptent sur les doigts d'une main. Pour l'essentiel, l'espace médiatique se limite à un quotidien gouvernemental, à côté d'une radiotélévision d'État. La SEP ne comptait alors que cinq membres, parmi lesquels l'actuel président du Mali Alpha Oumar Konaré, alors directeur de la coopérative Jamana, éditrice de plusieurs revues. À côté des maigres journaux, l'image que renvoyait le paysage radiophonique était encore plus désertique. Aujourd'hui, nombreuses sont les capitales ouest-africaines où le soleil se lève avec une multitude de quotidiens. Ils sont huit à Dakar, 14 à Abidjan, 17 à Cotonou... Et l'espace ouest-africain résonne aussi de centaines de radios.

## Presse écrite : les pionniers de l'aventure

Le nouveau paysage médiatique africain a été long et difficile à se dessiner. Il fallait rompre avec un immobilisme tenace. Jusqu'aux années 1980, le monopole d'État sur les médias, qu'il soit de fait ou de droit, est plus ou moins strict. Une conception tenace fait alors des journalistes africains des "agents de développement". Moulés dans le cadre de la pensée unique véhiculée par le parti unique, ils sont chargés d'être des relais auxquels les rails de la transmission sont bien calibrés. Quelques journaux alternatifs émergent çà et là comme des francs-tireurs, mais sans impact réel du fait d'un contenu fort peu élaboré. Au Sénégal, où le pluralisme de l'information a toujours été plus ou moins entretenu depuis la période coloniale, ce sont surtout des journaux de partis politiques qui tentent d'ouvrir une brèche dans le bloc monolithique à partir du milieu des années 1970. En 1977 sort cependant à Dakar *Le Politicien*, premier journal satirique de la sous-région. Le succès est remarquable. La tendance sera plus marquée avec les années 1980, quand des journalistes rompent leurs amarres au niveau des médias d'État pour investir la sphère privée. Ainsi se développe *Wal Fadjri* (1984), ainsi naît le groupe Sud communication (1986).

Il reste qu'au moment où les conférences nationales se succèdent en Afrique de l'Ouest, au début des années 1990, pour consacrer la libération de l'espace politique et la liberté d'expression, quelques rares titres majeurs se distinguent dans la région. Notamment *L'Observateur Paalga* (Burkina Faso, fondé en 1974), *Le Messenger* (Cameroun, 1979), *La Gazette du Golfe* (Bénin, 1987), *Wal Fadjri*, *Sud Hebdo*, ou *Les Échos* (Mali, 1989). En peu de temps, le "rush" sera phénoménal.

Le Mali enregistre la naissance de 143 titres entre 1991 et 1996<sup>2</sup>. Mais c'est pour faire face à une dure réalité. Montés avec des bouts de ficelle, les journaux naissent et meurent au même rythme. Au Bénin, on passe entre 1990 et 1993 de 40 nouveaux journaux à huit survivants. Les

nouveaux promoteurs profitent du fait que rien dans l'arsenal législatif et réglementaire ne s'oppose à la création de journaux, au contraire des radios encore soumises à la loi du monopole d'État sur les ondes, mais en assurer la survie relève d'un autre défi.

L'idéalisme ne suffit pas dans cette volonté d'enfanter une société nouvelle par la liberté d'expression. L'édifice en train de se bâtir peut s'écrouler du jour au lendemain. Un engouement populaire entoure cette nouvelle presse iconoclaste, mais elle manque de maturité et ne repose guère sur des déterminants économiques solides. *La Gazette du Golfe* (Bénin) fait bien crever le plafond des ventes à ses débuts (1989), avec plus de 20 000 exemplaires, là où le quotidien gouvernemental *La Nation* végète avec des tirages dépassant difficilement les 5 000 exemplaires – idem pour *Les Échos* au Mali –, mais une fois l'attrait de la nouveauté estompé, la réalité s'impose à travers des tirages plus modestes. Les contraintes sont celles d'un lectorat réduit et économiquement démuné, d'un marché publicitaire embryonnaire voire hostile ou méfiant par rapport à une presse privée assimilée à une presse d'opposition. Sans compter que l'orthodoxie de gestion n'est pas le fort des responsables de ces médias.

Les patrons de presse qui ont fait figure de pionniers en ce début des années 1990 parlent toujours de leur itinéraire comme d'une aventure, avec toute la dose d'incertitudes qui accompagne ceux qui s'ouvrent une voie sans savoir comment aborder le virage suivant. Alpha Oumar Konaré, évoquant les questions qui accompagnent la sortie de chaque édition de *Jamana* à l'époque, souligne bien la précarité d'une situation dans laquelle nul ne sait de quoi demain sera fait : « Est-ce que ça va durer ? Est-ce qu'il y en aura un second, un troisième [numéro] ? »<sup>3</sup>. Mais le pluralisme médiatique est déjà perçu comme une nécessité vitale. L'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo souligne, au colloque sur le pluralisme que l'Institut Panos organise à l'Unesco en 1991, que « la démocratie et le pluralisme appartiennent à cette catégorie de choses qu'on peut qualifier de raisons de vivre. Au-delà de la vie elle-même, bien des gens ont prouvé, en Afrique comme ailleurs, que mieux valait s'accrocher à cette liberté plutôt que vivre privé d'elle »<sup>4</sup>. La Banque mondiale, dans son rapport de 1989, souligne aussi que « la présence d'une presse libre et vigilante – attributs qui ne sont que trop rarement ceux de la presse africaine – contribue notablement à une saine gestion des affaires publiques »<sup>5</sup>.

L'adhésion est large autour du pluralisme médiatique naissant. L'Institut Panos qui lance son deuxième programme (1991-1993), l'axe sur la « bataille pour le pluralisme de l'information ». Les préoccupations

développées dans ce programme, en appui à des organisations nationales ou régionales relevant du milieu des médias, telle l'Union des journalistes d'Afrique de l'Ouest (UJAO), consistent à conforter les assises encore fragiles de cette presse. Mais surtout à animer une dynamique régionale pour élargir le pluralisme naissant. Car si dans nombre de pays, la liberté de la presse commence à faire tache d'huile, accompagnant le processus de démocratisation, le caractère autoritaire des régimes politiques reste encore une menace. Dans leur presque totalité, les États africains ont en effet copié la loi française de 1881 en matière de presse au moment des indépendances, pour l'adapter « à travers des lois nationales, des ordonnances ou des décrets restrictifs et instituant notamment l'autorisation préalable à la publication »<sup>6</sup>.

Les conférences nationales qui se multiplient permettent cependant de remettre en cause cet arsenal répressif. Dès lors, il faut combler des vides ici, là atténuer les rigueurs des cadres législatif, juridique, réglementaire et institutionnel autour de l'information. Mais aussi structurer le secteur des médias pour le rendre moins fragile face aux atteintes à la liberté de la presse. Ce sera un des premiers chantiers de Panos dans sa bataille pour le pluralisme, avec un premier jalon posé à Bamako. Du 19 au 24 décembre 1991 s'organisent les Journées nationales de l'information et de la communication du Mali, dans la suite des bouleversements politiques que ce pays venait de connaître<sup>7</sup>. Responsables de l'Union des journalistes ouest-africains, éditeurs de presse, représentants de syndicats et associations de journalistes de la sous-région se retrouvent avec les professionnels des médias maliens, les pouvoirs publics, la société civile, les partis politiques, etc., pour redéfinir un cadre médiatique.

Un an plus tard, le 24 décembre 1992, le Parlement malien votait une nouvelle loi portant régime de la presse et délits de presse, ainsi que la loi portant création du Conseil supérieur de la communication. Tout comme était signé le décret instituant la Commission de la carte de presse (octobre 1992), entre autres dispositions. La même démarche sera reconduite au Niger où de nouveaux textes viendront, en 1993, « abroger et remplacer les textes anciens dans le sens d'un assouplissement par rapport à la rigueur qui les caractérisait »<sup>8</sup>. Le processus de contagion que l'Institut Panos voulait générer était ainsi en place, inspirant des démarches similaires dans d'autres pays de la sous-région, avec la tenue de colloques nationaux.

## De l'enthousiasme, mais aussi des faiblesses

La rupture est brutale avec l'ordre ancien, mais l'enthousiasme qui déborde de partout ne cache guère l'évidence : la presse de ces premières années d'un printemps nouveau est loin de porter l'empreinte du professionnalisme. Les journaux sont souvent le fait de quelques "francs-tireurs" entrés par effraction dans le journalisme, sans références professionnelles solides. Soumaïla Mama, directeur de publication de *La Gazette du Golfe* constate et s'interroge : « Le journal n'est vraiment pas, au Bénin, une bonne affaire pour les opérateurs économiques. Mais pourquoi donc s'évertuent-ils à y engloutir des fonds difficilement récupérables ? Les raisons sont diverses et varient d'un patron de journal à un autre. Elles vont de la simple fierté d'être propriétaire d'un journal, à de subtils calculs politiques »<sup>9</sup>. La puissance de l'écrit se découvre, fascine et attire. Mais la presse privée qui émerge est marquée par nombre de déficits. Peu de professionnels, des moyens matériels et financiers limités, une gestion patrimoniale de la part de directeurs-fondateurs guère porteurs de culture d'entreprise, des journalistes mal payés et livrés à toutes les tentations, ignorants pour la plupart des normes éthiques et déontologiques. Dans *Étude du code moral en journalisme et de ses violations en Afrique de l'Ouest*, réalisée en 1995 par l'Institut Panos, il apparaît ainsi que « 17 journalistes sur 23 interrogés au Bénin ne connaissent pas le code moral régissant leur profession ».

L'édifice qui se met en place est d'une fragilité extrême. Surtout par rapport à un contexte politique hostile. Cette presse naissante se singularise par sa ligne critique vis-à-vis des autorités en place ; or celles-ci n'ont ouvert des espaces de liberté que contraintes et forcées, souvent même mises devant le fait accompli. La répression est lourde, la loi s'appliquant dans toute sa rigueur en matière de délit de presse. Entre 1992 et 1993, 67 procès sont intentés contre des journalistes ivoiriens, dont 20 poursuites engagées par le procureur de la République et 47 par des particuliers. Les motifs vont de la diffamation aux insultes à l'endroit du chef de l'État.

Le contexte politique est rendu encore plus difficile par l'instabilité des régimes en place. Sous l'effet de la longue crise économique que connaît l'Afrique depuis le début des années 1980, les fractures sociales et politiques installent un peu partout des situations conflictuelles. Les conditions deviennent difficiles pour l'exercice d'une presse libre. Au Liberia, la guerre laisse la presse exsangue. Des escouades armées font des descentes musclées dans les rédactions pour saccager le matériel, des journalistes sont tués ou embastillés.

Face à ces menaces, l'impératif pour l'Institut Panos est de consolider les acquis. Son *Programme d'appui au pluralisme de l'information en Afrique de l'Ouest (1994-1997)* est ainsi conçu pour, entre autres, renforcer l'impact social et démocratique des contenus d'information, créer un contexte favorable au respect des droits de l'Homme, aider à la prévention des conflits, promouvoir la tolérance, etc. Du 26 au 29 février 1996, à Accra, en collaboration avec l'Association des journalistes du Ghana, 50 participants venus de 18 pays sont réunis pour un atelier régional sur la déontologie du journaliste. La presse qui a longtemps prêté le flanc à la répression faute de maturité professionnelle et de rigueur dans le traitement de l'information, se remet alors en question. Des appuis financiers sont apportés à une vingtaine de journaux de différents pays, pour les mettre dans les conditions idéales d'enquête et de reportage, et assurer une production régulière d'informations sur des enjeux liés à la démocratie, à la paix, à la tolérance.

La qualité des médias souffre en effet de ressources humaines peu qualifiées, mais aussi d'une situation économique précaire. L'Afrique sort alors d'une dizaine d'années de politiques d'ajustement structurel imposées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, pour être happée par la dévaluation<sup>10</sup>. Face à la faiblesse du lectorat, à la multiplicité des titres et à l'atrophie d'un marché publicitaire "exclusiviste" (essentiellement dévolu à la presse publique) voire inexistant, le contexte est catastrophique. On assiste à un doublement des prix des intrants à la fabrication qui sont tous importés (surtout le papier journal), et les chants à la gloire de la presse se transforment un peu partout en chants du cygne. Cette incapacité à s'assurer une viabilité économique fera d'une bonne partie de la presse l'otage de milieux politiques et financiers, ou de lobbies en tous genres. L'État non plus ne manque pas d'arguments pour opérer une mise au pas. Le registre fiscal est toujours à portée de main pour imposer la ligne "politiquement correcte" aux journaux rebelles.

La pérennisation du pluralisme de l'information devient problématique. Des hebdomadaires deviennent quotidiens, des dizaines d'autres publications naissent, mais beaucoup d'autres disparaissent aussi. Au Mali où plus de 100 titres ont vu le jour à partir de 1991, seule une dizaine d'entre eux continuent à paraître régulièrement en fin de décennie. La viabilité économique des médias reste une équation. Au Sénégal, le mémorandum que les éditeurs de presse adressent à l'État en 1994, pour solliciter une aide, est pratiquement un signal de détresse. Avec la dévaluation, les intrants représentent alors 50% des coûts d'impression et 47% des coûts totaux de production. Les tarifs de passage à l'imprimerie

augmentent de 70 à 75%, et la facture globale des principaux journaux pour l'impression passe de 900 millions à 1 milliard 250 millions de francs Cfa. Avec l'unique fournisseur local, qui jouit d'un monopole de fait, la rame de papier de 500 feuilles qui revenait à 8 000 francs en 1993 est montée à 13 000 francs en 1994.

Au niveau de l'Institut Panos germe alors l'idée d'une centrale d'achat de papier journal regroupant les éditeurs. Des études de faisabilité sont faites, des bailleurs de fonds apportent leur appui, et les différents éditeurs sénégalais montent une société d'importation. La structure se met en place en 1996 et réceptionne son premier stock de 500 tonnes de papier en janvier 1997. L'effet est immédiat sur le marché local où les prix baissent de 30%. Le succès de l'entreprise suscite de l'intérêt au Mali, en Guinée, en Côte d'Ivoire, mais elle ne durera pas au Sénégal, faute de cohésion entre les éditeurs. Il est cependant toujours question de la remettre à jour ; même l'idée d'une centrale d'achat régionale a été avancée et a fait l'objet d'une étude de faisabilité commanditée par Panos en 1999.

Si les ardeurs ont pu être réfrénées un moment par des difficultés qui paraissent structurelles pour la presse, la flamme ne s'est pas éteinte. Et avec la seconde moitié des années 1990, l'embellie économique qui se dessine permet aux journaux de retrouver un second souffle. Dans cette période post-dévaluation, les pays de la sous-région affichent un taux de croissance moyen de 5% dont les effets se font sentir. L'État se tourne vers cette presse envers laquelle elle n'a toujours affiché qu'hostilité et met en place des mécanismes d'aide publique. Les médias privés sont désormais reconnus comme éléments indispensables du système démocratique, une considération allant de pair avec une évolution plus professionnelle de leur contenu. De manière ponctuelle ou suivant des lignes budgétaires votées par les Parlements, ces aides à la presse se sont presque généralisées aujourd'hui. Elles vont de quelques dizaines de millions à plusieurs centaines de millions de francs Cfa selon les pays, et participent de la consolidation d'un secteur médiatique loin de la fragilité et des errements d'il y a 10 ans.

Les kiosques ne renvoient plus l'image de ces feuilles de choux (parfois ronéotypées) sur lesquels se jetaient les lecteurs au début des années 1990, les techniques et procédés de fabrication s'étant améliorés. « Pour le premier numéro [de *Jamana*], se rappelle Alpha Oumar Konaré, nous utilisons une machine à écrire. Mais entre-temps, nous avons rencontré une machine qui a tout transformé, le Macintosh. Dès qu'on a pris le Mac 128, nous nous sommes rendu compte qu'il nous ouvrait toutes les portes. Au lieu d'être derrière une machine à écrire en train de dactylo-

graphier, de découper, de justifier, on avait une petite machine qui nous permettait de tout faire à la fois, qui nous permettait de corriger. Nous nous sommes dit que nous avions trouvé notre affaire. Nous avons osé, nous avons eu plus de courage. »<sup>11</sup> Beaucoup d'autres aussi. Le groupe Sud communication au Sénégal a construit son expansion autour d'un Mac SE de la première génération, acquis en 1987.

Au-delà de la foi de ces "pionniers", le foisonnement de cette nouvelle presse africaine aura surtout été le fruit du développement des technologies de l'information et de la communication. Et son évolution continuera sans doute au rythme des mutations rapides enregistrées en la matière, avec cet effet bénéfique de la technique qui évolue souvent dans un rapport de qualité plus élevée pour des coûts moindres. La révolution du Mac et de la mise en page assistée par ordinateur (PAO), c'était la réduction, en une seule étape, de trois postes dans la fabrication d'un journal : de la saisie à la sortie des films, en passant par le montage. Les coûts de fabrication se réduisant d'autant. Et l'aventure de commencer...

## **Ouverture radiophonique : les ondes en folie**

La situation économique est un peu plus favorable quand le pluralisme radiophonique émerge au milieu des années 1990. Fruit d'un processus plus long, plus difficile que pour la presse écrite, plus fécond aussi. En 1993, quand Bamako accueille un colloque sur le pluralisme radiophonique en Afrique de l'Ouest, organisé par l'Institut Panos, seuls trois États de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont autorisé la création de radios privées. Elles n'étaient alors qu'une demi-douzaine sur la quarantaine à émettre dans la région, pour l'essentiel des radios d'État. Huit ans plus tard, en janvier 2001, le décompte fait par Panos laisse apparaître 426 stations recensées dans la quasi-totalité des pays ouest-africains. Seule la Mauritanie est aujourd'hui à l'écart d'un processus qui a vu exploser les barrières du monopole sur les ondes.

Cette évolution, l'Institut Panos s'y est investie. Avec les mêmes préoccupations visant à renforcer les capacités humaines qu'avec la presse écrite, améliorer les productions radiophoniques et assurer la viabilité économique des stations radios. Les insuffisances professionnelles sont aussi criantes dans un secteur que dans l'autre, mais avec cette particularité qu'à la radio d'être un médium plus sensible. Aussi note-t-on de fortes réticences tout au long de la dernière décennie, chez les autorités des différents États de la sous-région, à consacrer le pluralisme radiophonique et attribuer des fréquences aux promoteurs privés.



Au Bénin, le décret libéralisant les ondes a pris sept ans pour être signé en 1997. Au Cameroun, les porteurs de projets de radio l'ont attendu pendant 10 ans, à partir de 1990. Il n'y a qu'au Mali où le processus a été quasi spontané.

Quand Radio Bamakan, première radio (associative) privée sur les ondes, émet à Bamako le 13 septembre 1991, c'est sans aucune autorisation. Un mois plus tard, Radio Liberté s'installe aussi comme première radio privée commerciale : « Pour éviter que l'anarchie ne s'installe dans un secteur à la fois neuf et sensible, le gouvernement de transition s'empressa alors d'élaborer une réglementation en la matière. Le Conseil des ministres du mercredi 18 décembre 1991 adopta ainsi les projets de textes relatifs aux services privés de radiodiffusion sonore par voie hertzienne en modulation de fréquence. »<sup>12</sup> Les créations allaient se suivre à la chaîne. Au 31 décembre 1993, le Mali comptait 15 radios privées associatives, commerciales ou communautaires. Aujourd'hui, elles sont 120. Dans aucun autre pays de la région, le paysage n'est aussi florissant aujourd'hui ni l'ouverture radiophonique aussi grande qu'au début des années 1990 qu'avec le Mali. Mais en 1997, la quasi-totalité des États ouest-africains avaient mis en place un organe de régulation du secteur audiovisuel, signe d'un pluralisme effectif, alors que ces institutions n'existaient nulle part dans la région en 1990. Cette reconnaissance institutionnelle marquait l'aboutissement d'un long processus.

L'Institut Panos a accompagné le pluralisme radiophonique depuis 1993. Il en a soutenu l'émergence puis le renforcement, en appuyant les acteurs et les forces vives, et le plus souvent en anticipant les enjeux et les défis d'un paysage radiophonique en rapide mutation. Quand Panos organisait à Bamako le premier colloque régional – et peut-être continental – sur le pluralisme radio, la plupart des participants, plutôt que des animateurs ou directeurs de radio, étaient simplement des "porteurs de projets", piétinant et piaffant dans la file d'attente des fréquences, dont la plupart des États (11 sur 16 à l'époque) conservaient encore, en droit ou en fait, le monopole. En 2001, avec 426 radios recensées, leur nombre a été multiplié par 10 !

Mais c'est surtout la diversité des radios qui caractérise aujourd'hui le paysage radiophonique. Tandis que le nombre des stations publiques reste relativement stable (une cinquantaine), la seconde partie de la décennie (1995–2000) a d'abord vu le développement rapide et quasi exclusif des radios commerciales et religieuses, ainsi que des radios urbaines. C'est à ce type de radio que les fréquences ont d'abord été bien plus volontiers – ou presque exclusivement – attribuées. La tendance s'est aujourd'hui inversée, avec une ouverture progressive mais forte dans le sens de la décentralisation (Sénégal, Côte d'Ivoire et Ghana en 1996 ; Bénin et Niger en 1997 ; Togo en 1998). Le nombre des radios

associatives dépasse celui des autres catégories, et les radios installées hors des capitales dépassent plus fortement encore le nombre des radios métropolitaines. On compte aujourd'hui 257 radios hors des capitales, soit 60% (sans qu'on puisse dire toutefois qu'elles soient toutes vraiment "rurales").

Il reste que le caractère local et de proximité des stations caractérise sans doute de manière encore plus décisive ce nouveau paysage. La quasi-totalité des nouvelles stations sont des radios locales émettant en FM. Il y a 10 ans, ces stations, en milieu rural, étaient essentiellement publiques, assurant la diffusion des informations nationales de la chaîne mère. Aujourd'hui, l'immense majorité des radios locales, à l'exception de quelques réseaux de chaînes commerciales, comme Sud FM au Sénégal ou Horizon FM au Burkina, assurent la production de leurs propres programmes.

Des centaines de centres de production locaux se sont donc développés en Afrique de l'Ouest et on en connaît les résultats. Le rôle de ces radios dans l'enracinement d'une culture démocratique a été décisif. En effet, elles donnent la parole à ceux qui ne l'avaient pas (les jeunes, les enfants, les femmes) et sur des sujets jusqu'alors tabou (la sexualité par exemple). Elles instaurent des débats jusqu'alors inédits (entre les élus et leurs administrés). Elles font s'épanouir des compétences et des talents jusqu'alors occultés, inexploités ou peu valorisés (l'infirmier du village ou l'historien du village prennent le micro). Elles forgent ou révèlent des compétences nouvelles (traduire le terme de « penalty » en bamanan, ou celui de « Constitution » en pulaar !) et mobilisent des ressorts de solidarité et d'engagement social nouveaux (les "bénévoles" de certaines radios communautaires ; certains petits entrepreneurs locaux qui contribuent à leurs financements, etc.).

Les nouvelles radios apparaissent comme un phénomène culturel inédit, capable de générer des dynamiques sociales aussi nouvelles qu'inattendues. Elles apparaissent comme un facteur décisif et moteur du changement et du développement. Cependant, ce tableau idyllique doit être nuancé...

La pertinence, l'utilité et l'impact social, de même que la qualité des contenus diffusés et produits par un grand nombre de radios locales ne sont pas évidents. Bien des radios ne parviennent pas à nourrir leur grille des programmes. Du coup, elles "meublent". Avec de la musique (80% dans certains cas) ou des discours dont la longueur le dispute à la monotonie : « Certaines radios, confie le journaliste malien Tiona Mathieu Koné, n'ont aucun contenu connu, ou ce sont des contenus trop populistes qui ne mettent l'accent sur aucun élément essentiel. Or une radio

n'est pas une boîte de nuit (...) Aucun magazine de nature professionnelle n'étant produit sur place » (*Média@ction* n°25, mars 2001).

D'autre part, à force d'être locale, l'information manque d'air, s'enclave, devient répétitive, ennuyeuse et même dangereuse. Elle risque en effet non seulement de stériliser la créativité locale, mais aussi d'entretenir un conformisme de clocher qui amplifiera les pouvoirs locaux et la tendance aux replis identitaires. Animer un débat suppose d'autres qualités que la bonne volonté. Un phénomène de lassitude se profile chez certains auditeurs, aggravé par les manquements à la déontologie, auxquels certaines radios se livrent. Par simple ignorance quelquefois.

## **Un paysage radiophonique déséquilibré**

Une autre faiblesse tient au déséquilibre d'un pluralisme radiophonique mal réparti. Entre les différents pays de la région comme au sein de chacun d'entre eux. Le Mali, à lui seul, rassemble, avec une centaine de stations, près du quart du total régional des stations. Au Nigeria, il n'existe encore aucune radio associative ou communautaire. Dans certaines zones de quelques pays, on assiste à un embouteillage tandis que le désert radiophonique continue d'être la règle dans d'autres. Cette concentration géographique des radios compromet l'émergence du pluralisme radiophonique dans certaines zones oubliées et leur viabilité dans les zones bénies de l'aide internationale.

Si les premières stations commerciales non étatiques ont été financées et animées par des journalistes, aujourd'hui les acteurs se sont multipliés. Le financement des radios est désormais majoritairement assuré par les agences de coopération internationale, non gouvernementale ou intergouvernementale, et leur animation est assurée par des associations communautaires. Les radios locales sont même devenues, dans certaines zones, l'objet d'une véritable course. Et dans certains pays, la devise olympique semble parfois devenir la loi du paysage radiophonique : « Plus haut, plus fort, plus vite ». Et les pylônes apparaissent comme de nouveaux mâts de Cocagne. Dans des villes de quelques milliers d'habitants, comme Ségou ou Sikasso, on trouve quatre, voire six radios. Un technicien de Bamako raconte avoir installé en même temps à Niafunké, un village malien, deux radios différentes pour deux organisations différentes. À Dakar, une dizaine de projets de radios associatives (de femmes, de droits de l'Homme, etc.) sont en attente de fréquences.

Une telle diversification des acteurs a de quoi réjouir, avec l'appropriation de ce média de masse par les organisations de la société civile. Avec aussi la priorité accrue donnée par les agences de développement

au secteur de la communication. Mais peut-on ne pas, dans le même temps, s'inquiéter de cet engouement subit, simultané et massif ? Et ne doit-on pas craindre que les antennes qu'on pointe fièrement vers le ciel ne rejoignent un jour certains forages et autres charrues des décennies précédentes ? Quel avenir pour 12 stations dans une ville de Bamako "radiophoniquement" saturée ? Quel destin aussi pour les antennes du Grand Nord sahélien au Niger ou au Mali (Kidal, Bankilaré, Menaka, etc.) ?

Davantage de cohérence s'impose sans doute dans la stratégie de ces acteurs multiples, et de synergies dans leurs efforts. Car la multiplication des acteurs du paysage radiophonique, s'il peut avoir des effets pervers, constitue un atout que l'Institut Panos a voulu exploiter dès 1993, en créant des synergies. Entre les radios d'une part et entre les collectifs et associations nationales qui les représentent d'autre part. Ces synergies ont été encouragées dans le domaine du plaidoyer (en faveur d'un contexte juridique plus favorable au pluralisme radiophonique), mais aussi dans le domaine de l'échange de contenus radiophoniques entre les radios, et dans le domaine de la formation des radiodiffuseurs.

Dès 1994 au Sénégal, Panos a rassemblé les "porteurs de projets" radiophoniques, maintenu leur mobilisation et facilité les négociations avec le ministère de la Communication. Ces efforts, en termes institutionnels, ont abouti à l'adoption par les autorités d'un cahier des charges spécifique aux radios communautaires. Ils ont aussi généré, en juillet 2000, la création de l'Association des Radios et Projets de Radios communautaires du Sénégal. Un semblable effort de création ou de renforcement de collectifs de radios locales a été mené en Côte d'Ivoire (URPCI), au Burkina (AMC), au Mali (URTEL), au Niger (CPRP), au Togo (ORTI). En Guinée-Bissau et au Bénin, de telles associations sont en voie de constitution avec l'appui de l'Institut Panos.

Pendant longtemps, l'implantation urbaine des radios privées ainsi que l'audience limitée des journaux aux centres urbains ont constitué des éléments de discrimination. Au niveau des auditoires-cibles comme au niveau des contenus d'information. Au-delà du pluralisme des médias se pose le défi du pluralisme de l'information. L'Institut Panos y contribue en cherchant à diversifier et à socialiser les contenus produits ou diffusés, à renforcer les capacités professionnelles, à assurer une meilleure viabilité des radios locales et à générer des synergies entre les acteurs du processus de communication radiophonique.

Comme avec la presse écrite, des subventions sont allouées dans le cadre d'un accord éditorial. Plus de 50 radios en ont bénéficié depuis six ans, produisant 800 programmes dans différentes langues nationales,

en français et en anglais, pour alimenter une Banque de programmes (BDP). En plus des reportages, magazines et débats jusqu'ici produits, la BDP s'ouvre maintenant au théâtre radiophonique pour mieux informer et sensibiliser sur des thèmes liés à la défense des droits de l'Homme, à la culture de la paix, à la bonne gouvernance, à l'équité sexuelle. Elle se prépare aussi à expérimenter des émissions destinées aux enfants.

À cette production d'informations s'ajoutent des formations à l'échelle régionale ou nationale, destinées à renforcer les capacités des journalistes à mieux saisir les enjeux et les dimensions des thématiques traitées. Formation technique aussi pour l'utilisation d'un équipement radio ou d'Internet, etc. Depuis 1996, près d'une vingtaine d'ateliers ont ainsi été organisés, doublées de publications pédagogiques (*Internet et les journalistes africains*, *Guide des radiodiffuseurs*, *Guide de gestion à l'usage des radiodiffuseurs*, etc.). De même que pour contribuer à une meilleure répartition géographique et à la viabilité des radios locales, Panos apporte son assistance à l'équipement. L'appui vise à épauler les expériences pionnières, à rationaliser la demande technique et à l'adapter aux besoins réels. Ainsi a été réalisée l'étude technique de la première radio associative au Bénin, Radio Ilema). Et chaque année depuis 1996, des subventions sont accordées à trois ou cinq radios, Panos apportant les 10 à 80% du montant total de l'équipement. L'ouverture d'un atelier de maintenance est prévue cette année à Bamako, pour répondre aux demandes de service au niveau régional.

## **Nouvelles technologies, nouveaux défis**

Au début des années 1990, ce sont les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui ont facilité l'éclosion du pluralisme médiatique, à travers la mise en page assistée par ordinateur. Aujourd'hui encore, c'est avec les NTIC qu'on cherche à relever les défis qui se posent dans l'édification d'une société de l'information. Les opportunités sont considérables. L'Internet, entre autres, ouvre de larges perspectives. Mais la volonté politique de se positionner sur ces "autoroutes" de l'avenir a longtemps été peu évidente et explique en partie l'énorme retard derrière lequel l'Afrique court encore. En 1995, ils n'étaient que cinq pays sur le continent à être connectés. En 1997, l'Institut Panos a organisé un séminaire sur le thème : « Internet, une chance pour les médias et la démocratie en Afrique ? »... mais à peine une dizaine de journaux à travers les 16 États ouest-africains sont sur la Toile. Et on les recensait dans cinq pays.

L'intérêt qu'il y avait à promouvoir l'appropriation de cette nouvelle technologie était multiple : possibilité de diversifier et d'améliorer les

contenus d'information en ouvrant aux médias locaux et nationaux l'accès à des informations mondiales et continentales, d'échanger plus facilement des articles et autres contenus médiatiques entre professionnels des médias, de créer une interactivité entre les médias et leur public, sans compter les possibilités de communication à coût réduit pour les journalistes. La réalité, aujourd'hui, est plus souriante, même si des poches sombres persistent. Dans la presque totalité des pays de la région ouest-africaine, les journaux s'affichent sur la Toile et les radios se font aussi entendre. Certaines stations sénégalaises, maliennes ou béninoises se sont même mises à l'heure de la radiodiffusion par satellite, avec Worldspace. Il est fréquent d'entendre des immigrants sénégalais appeler d'Italie, de France ou des États-Unis, pour participer à des émissions qu'ils suivent en direct sur les radios de leurs pays.

La tendance est devenue forte de s'appropriier les technologies de l'information. Ainsi a été lancée en 1998 une expérience de Banque des programmes en ligne. Ayant assuré une formation de radiodiffuseurs, complété (et parfois totalement pris en charge) l'équipement informatique de leurs stations, pris en charge un abonnement Internet, Panos a permis à 12 radios dans 12 pays de la sous-région d'échanger une centaine de reportages dans le cadre d'un réseau. Autre expérience : le Réseau sénégalais d'information sur le développement local (Residel), développé entre juillet 1999 et juillet 2000. Elle visait à désenclaver et à accroître l'information locale dans les médias par l'utilisation de l'Internet. Cinq radios et quatre journaux de différentes régions du Sénégal, en relation avec des élus locaux, des associations paysannes, des ONG et des instituts de recherche ont échangé et diffusé des informations pour renforcer la participation citoyenne des communautés locales défavorisées et créer une interactivité sur l'actualité et les enjeux de la décentralisation et du développement,

Mais cette appropriation des nouvelles technologies se heurte encore à des obstacles d'ordre technique et financier. Si la maîtrise de l'outil n'est pas d'une difficulté considérable, l'environnement technologique local constitue une contrainte majeure. Pour l'essentiel, les médias sont localisés dans les capitales, mais ces villes disposent pour la plupart de bandes passantes trop faibles pour permettre une utilisation de l'ensemble des services Internet. Les connexions sont victimes d'interruptions fréquentes et parfois longues. D'autre part, les coûts téléphoniques, mais surtout de connexion, sont assez élevés (de 1 000 à 6 000 francs de l'heure). Et là où il faut en moyenne une heure pour télécharger une émission de 15 minutes, une heure de programme peut coûter 24 000 francs.

À un autre niveau, les coûts pour un équipement suffisant et de qualité dépassent de loin les possibilités financières de la plupart des médias.

Par exemple, si toutes les radios locales du Sénégal sont connectées, 150 seulement (un tiers) le sont sur les 426 recensées au niveau régional. Dans certains pays, la solution a été la collectivisation des moyens pour démocratiser les opportunités d'accès, avec l'implantation de sites médias dont certains ont été appuyés par Panos (Mali, Togo, Ghana, Burkina Faso). Les professionnels des médias y bénéficient d'ouvertures et de commodités que ne leur offrent pas toujours leurs rédactions (courrier électronique, recherche sur Internet, traitement de texte, etc.).

## Un processus dynamique, mais encore partiel

Quoi qu'il en soit, les nouvelles opportunités technologiques s'exploitent. Au milieu des journaux traditionnels, les bulletins électroniques sur le Net se distinguent. Comme *Le Cordon* au Bénin, qui cherche à relier la diaspora béninoise à l'actualité de son pays. Sans compter les multiples listes de diffusion émanant des organisations de la société civile. Au rythme des mutations qu'a connues le paysage médiatique ouest-africain, beaucoup d'entreprises de presse ont su capitaliser les acquis pour s'adapter aux nouveaux enjeux. Et malgré un fort taux de déperdition, le pluralisme médiatique est allé en se renforçant.

La diversité de la presse écrite accompagne la floraison des radios privées plutôt que de s'étioler. D'aucuns se sont engagés dans le multimédia avec des groupes de presse qui éditent et diffusent, n'attendant que le signal libérateur pour se mettre à l'ère de la télévision. Certains journaux ont même installé leur propre imprimerie. Le secteur des médias sort de plus en plus de l'informel pour tendre vers de véritables entreprises de presse. Rattrapés par les exigences d'une orthodoxie dans l'organisation et dans la gestion, les patrons de presse cherchent à se mouler dans un nouveau costume. On note plus de maturité dans les comportements professionnels. La presse colle davantage aux exigences de qualité.

Par ailleurs, non seulement les écoles de formation se sont multipliées, mais la crise économique qui, pendant longtemps, a empêché les fonctions publiques de procéder à des recrutements, a permis de "dévier" les sortants des écoles de formation vers la presse privée. Désormais, c'est un attrait naturel qui s'exerce en direction de ce secteur, dont la liberté tranche d'avec les contraintes qui pèsent encore sur les médias du service public. Cet afflux de compétences lui a donné une nouvelle tenue et un contenu plus relevé. Le niveau est cependant loin d'être uniforme, et les radios comme les journaux ne brillent pas partout par la qualité de leurs programmes et de leurs contenus.

Mais déjà, on note les effets bénéfiques d'une presse bien ancrée dans le sens de l'évolution démocratique, contribuant à la formation d'une

opinion publique plus mûre, plus responsable, plus participative dans la gestion des affaires de la cité. Le regard posé sur les affaires publiques par les médias demeure un aiguillon dans la bonne gouvernance. La possibilité d'expression plurielle à travers les médias, aussi bien pour la classe politique que pour les éléments de la société civile, joue aussi pour le renforcement de la démocratie.

À cet égard, l'élection présidentielle sénégalaise en 2000 aura démontré combien une presse libre, plurielle, professionnelle, peut être déterminante dans la transparence électorale et la mobilisation des citoyens. Le Sénégal a connu la première alternance au pouvoir de son histoire, dans des conditions apaisées, au terme d'un processus électoral dont l'exemplarité a été saluée de par le monde. Et ce pays le doit, pour beaucoup, à la manière dont la presse privée en a assuré la couverture, créant un équilibre par rapport aux médias d'État. Loin des incitations à la haine ou à la violence, dans le respect de l'équilibre entre les candidats, à travers une information complète, variée et spontanée. Les journalistes ont su créer une mobilisation citoyenne, mettre les électeurs au cœur du processus électoral, anticiper sur les dérives violentes, constituer une sorte d'observatoire pour la transparence.

Mais le processus n'est encore que partiel dans la construction du pluralisme. Pour l'essentiel, le nouveau paysage médiatique en Afrique de l'Ouest ne repose que sur les deux pivots de la radiodiffusion et de la presse écrite. Les expériences de télévisions privées sont rares ou embryonnaires. Et même au Nigeria où elles paraissent plus solides, leur équilibre reste précaire. Là, comme au Bénin où diffuse la LC2 depuis 1997, ou encore au Niger où TV Ténéré est en service depuis l'année 2000, la pauvreté des programmes est telle que ces chaînes ne sont, pour l'essentiel, que les relais des grandes télévisions occidentales. Les lourds budgets que nécessite une production de qualité dépassent de loin les possibilités financières. Mais il s'agit d'un secteur qui bouge. Au Sénégal, de nombreux porteurs de projets sont en attente. Ailleurs, les autorités qui sentent le besoin du public pour une information autre que les couvertures officielles, cherchent à diversifier l'offre avec la création d'une seconde chaîne publique.

Le secteur qui est demeuré le plus imperméable au pluralisme ambiant reste celui des agences de presse. En dehors d'Altercom lancée par l'ex-directeur général de la PANA, Cheikh Ousmane Diallo, il y a trois ans, aucune expérience privée n'est venue faire bouger ce secteur en Afrique de l'Ouest. Mais les difficultés que connaît cette agence à s'ancrer dans le paysage médiatique peuvent expliquer le peu d'engouement enregistré du côté du privé. Dans leur grande majorité d'ailleurs, les agences de presse nationales vivent. Simples instruments de "souve-



raineté nationale”, elles sont dépassées par les médias privés dans la couverture de l’actualité nationale et se contentent de gérer un monopole de réception des nouvelles des agences internationales. Le plus souvent logées au niveau des ministères de l’Information, faiblement dotées en moyens matériels et financiers, déficitaires en ressources humaines (l’effacement des agenciers rend leur métier fort peu attractif pour les jeunes journalistes), elles semblent condamnées au dépérissement. D’autant plus qu’avec Internet et la libre circulation de l’information mondiale, elles n’ont plus de monopole à gérer. Leur profil est sans doute à redéfinir. Et la privatisation de l’Agence panafricaine d’informations (PANA) en 1999, naguère institution de l’Organisation de l’Unité africaine, demeure fort évocatrice des mutations à venir.

En 10 ans, l’environnement médiatique ouest-africain a été bouleversé. Mais il s’agit bien d’une construction non encore achevée, avec des fondations à niveau inégal selon les pays. Les faiblesses sont encore réelles au niveau des ressources humaines, financières et matérielles. Ici ou là, l’État garde aussi la mainmise totale ou partielle sur certains secteurs de l’information. Tout comme n’ont pas disparu les atteintes aux libertés et à leurs espaces d’expression. Toutefois, le processus du pluralisme de l’information semble irréversible, tant les avancées ont été nettes et décisives. Les pays modèles dans la sous-région inspirent et tirent vers le haut la plupart de leurs voisins ■

### Notes

1. Parmi les pères de l'indépendance du Nigeria figurent beaucoup de journalistes, comme Obafemi Awolowo, Ernest Ikoli, Dr Nnamdi Azikwe. Ce dernier fut le premier président du Nigeria indépendant. La période coloniale fut également riche en titres dans les différents pays d'Afrique occidentale française. Au Sénégal, le premier journal créé dans la colonie paraît en 1885. Il s'agit du *Réveil du Sénégal*. Trois ans après était lancé *Le petit Sénégalais*. Par ailleurs, un organe officiel existait déjà : *Le moniteur*. Au Bénin, on a compté 80 titres entre 1920 et 1960.
- 2, 3, 4 et 5. *Presse francophone d'Afrique : vers le pluralisme* (1991), Panos, Ujao, SEP, L'Harmattan.
6. Maître Nougă (1997), « Approche comparée des législations africaines sur la presse », *Atelier régional sur les questions de législation, de déontologie et d'éthique dans la presse en Afrique*, Yaoundé, 14-18 juillet 97.
7. Après plusieurs jours de soulèvement populaire, les militaires prennent le pouvoir au Mali. Chef de l'État depuis 1968, le général Moussa Traoré est arrêté.
8. Maty El Hadi Moussa (1996), « Déontologie et législation : la loi doit-elle sanctionner les violations à l'éthique de l'information ? », Séminaire sur *Déontologie et pluralisme de l'information, quels mécanismes ?*, Accra, février 96.
9. *Ça presse au Sahel* (1991), Panos-UJAO.
10. Le 12 janvier 1994, la dévaluation du franc Cfa réduit son cours de moitié par rapport au franc français.
11. *Presse francophone d'Afrique : vers le pluralisme* (1991), Panos, UJAO, SEP, L'Harmattan.
12. Mamadou Konoba Keïta (1995), *La presse écrite au Mali*, Institut Panos-Bamako.